Communiqué de Presse

PARIS, LE 24 NOVEMBRE 2026

JEANTET CONSEILLE IDICO DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT DE 20 M€ DESTINÉ À SOUTENIR LES ACQUISITIONS D'OUTIMAT ET DE TMA ATLANTIQUE PAR DORISE

Jeantet a conseillé idiCo, en qualité de souscripteur de la dette obligataire, dans le cadre de la mise en place d'un financement d'environ 20 millions d'euros au profit du groupe familial Dorise, spécialisé dans la distribution d'outils d'usinage, en vue des acquisitions d'Outimat et de TMA Atlantique.

Ce financement, structuré à l'issue d'un processus concurrentiel mené avec le concours de Trialis Finance, repose sur une enveloppe de dette composée d'environ 10 millions d'euros de dette bancaire, apportée par les partenaires bancaires historiques du groupe (LCL, Crédit Mutuel de Maine-Anjou Basse-Normandie, CIC Ouest, Banque Populaire Val de France et Crédit Agricole des Savoie), et d'environ 10 millions d'euros de dette obligataire souscrite par idiCo, via son fonds idiCo Forteresse 1, au moyen de deux tranches d'OBSA.

Cette opération permet à Dorise de financer sa croissance externe tout en préservant son indépendance capitalistique et le contrôle de la famille fondatrice.

Fondé en 1923 et basé au Mans, Dorise est un groupe familial spécialisé dans la distribution d'outils d'usinage et de solutions industrielles. À travers ces deux acquisitions, le groupe renforce ses capacités de production en France et élargit son implantation territoriale. Il franchit ainsi un nouveau cap, avec un chiffre d'affaires consolidé de 50 millions d'euros et un effectif d'environ 105 collaborateurs. Présent notamment dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, de l'énergie, du nucléaire et du médical, Dorise réalise désormais 40 % de son chiffre d'affaires dans le secteur de la défense.

L'équipe Jeantet était composée de :
- Aspects corporate : Pascal Georges (avocat associé), Marie Noppe et Kassio Akel da Silva (avocats)
- Aspects fiscaux : Gabriel di Chiara (avocat associé) et Hugo Cherqui (avocat)
- Aspects financement : Alexae Fournier de Faÿ (avocate associée), Julien Angot et Lou Irié (avocats)

CONTACTS PRESSE

Vae Solis
jeantet@vae-solis.com

Jeantet
Agnès Beauchamps
abeauchamps@jeantet.fr
01 45 05 82 04

Jeantet.fr

À PROPOS DE JEANTET

Depuis 1924, Jeantet est le conseil des acteurs clefs de l'économie : acquisitions structurantes, restructurations complexes, contentieux à enjeux élevés, opérations de marché, crises réglementaires.
Cabinet indépendant en forte croissance à la gouvernance ambitieuse, nous couvrons l'ensemble du droit des affaires. Notre expertise sectorielle est reconnue dans les domaines de l'énergie, l'industrie, la défense, les services financiers, la tech, les sciences de la vie, l'immobilier et bien d'autres.
Parce que nous sommes un collectif de 200 avocats, nous savons la transversalité de nos expertises pour construire votre stratégie et la mettre en œuvre.